

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA123f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

09.11.2010

Sensibiliser les fonctionnaires à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des enfants - formation pilote

Date: 10 et 11 novembre 2010

Lieu: Boyarka et Kyiv, Ukraine

Organisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet commun avec l'Union Européenne sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (projet TRES).

Description: Le projet commun du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (TRES) organise une formation pilote en matière d'égalité et de droits des enfants (y compris de violence faite aux femmes et aux enfants, d'exploitation et d'abus sexuels des enfants).

La loi ukrainienne « sur l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes », en particulier son Article 12, prévoit l'introduction de conseillers et coordinateurs pour les questions de genre au sein des autorités publiques d'Ukraine. Dans ce cadre, deux experts nationaux ont développé des programmes de formation pour les forces de l'ordre, les représentants des autorités publiques, les organes de gouvernance locale et les ONG. Cette formation spéciale vise à mettre en œuvre cet objectif de manière efficace.

L'audience de la première session de formation, présentant les aspects principaux de l'approche égalitaire entre hommes et femmes aux conseillers agissant au sein des autorités publiques ukrainiennes, sera composée de représentants de l'administration locale d'une région de Kyiv. La seconde session, dédiée aux moyens d'intégration de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (STCE No. 201) dans la procédure pénale ukrainienne, réunira les agents des forces de l'ordre. Les experts nationaux ayant développé les programmes mèneront les sessions de formation.

Plus d'information: www.coe.int/tres

Contacts:

A Strasbourg: Danuta Wisniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, danuta.wisniewska-cazals@coe.int;

A Kyiv: Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 08 75 257, tetyana.kulykovska@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int